



Compétences numériques VERNON-GISORS



Formation organisée et financée par la Région Normandie
et cofinancée par le Fonds Social Européen.



Effectif moyen : 70 personnes

Nature du stage

Article L6313-1 du Code du travail

Dates prévisionnelles

Du 19 mars 2018 au 31 décembre 2018

Entrées et sorties permanentes

Durée

Parcours moyen 100h

Parcours maximum 150h

Objectifs

- Permettre à tous normands en recherche d'emploi souhaitant accéder à un emploi et/ou à une formation d'acquérir, d'actualiser ou de développer les compétences numériques utiles dans leur vie professionnelle et quotidienne.

Prérequis

- Personnes maîtrisant les compétences de base
- Sortis de formation initiale depuis plus de 9 mois (dérogation pour les jeunes suivis par la mission locale dans le cadre du PSAD).
- Salariés en contrats aidés et salariés sous contrats au sein de structures de l'IAE (sous conditions).

Equipe

Equipe des formateurs d'ALFA

Responsable pédagogique : Céline Berton

Référente de l'action : Delphine JUBAULT

Contenu de formation

Programme personnalisé, individualisé en fonction des besoins, du parcours et du projet de la personne :

- Environnement numérique,
- Informations et données,
- Communication et collaboration,
- Création de contenus,
- Protection des données,
- Techniques de Recherche d'Emploi.

Méthode pédagogique

Parcours de formation :

- **Individualisé**, en fonction des besoins de chaque apprenant,
- **Modularisé et contextualisé** à des situations quotidiennes / professionnelles : ciblant une ou plusieurs compétences clés, en fonction des objectifs à atteindre,
- **Adapté au rythme de chacun.**

Validation

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences acquises

Certification possible

- TOSA Digital
- PIX

Rémunération

NON RÉMUNÉRÉE

Réunion collective et entretien de motivation

Contact : Delphine JUBAULT ☎ 02.32.71.21.45 ✉ delphine.jubault@association-alfa.fr

VERNON : Tous les mardis à 9h30 9 rue des carreaux

GISORS : Le jeudi à 14h00 les semaines impaires (S13/S15/S17, etc.)

10 rue François Cadennes

Documents à fournir par les candidats : CV, carte d'identité, attestation de la carte vitale, notification inscription Pôle Emploi, notification refus ARE (ou avis de prise en charge ARE + dossier AIS), reconnaissance Travailleur Handicapé RQTH

Tout document manquant retardera ou annulera l'entrée en formation